

LISTE RÉCAPITULATIVE

Séance du 09 octobre 2025

DATE	NUMERO	OBJET	APPROBATION	PAGE
09/10/2025	DE_038_2025	Adressage au 34 Route du Pastel ,à la Rue Len de l'El, sur la Route de Mourens, l'impasse du Ruisseau ,la Route de Puybegon, la Route de Gaillac et la Route de Napagèse	A l'UNANIMITÉ	1
09/10/2025	DE_039_2025	Validation de l'entreprise pour la mise en oeuvre du soutènement et habillage du muret au 34 Route du Pastel	A l'UNANIMITÉ	2
09/10/2025	DE_040BIS_2025	Achat d'une parcelle de terrain cadastrée ZR 229	A l'UNANIMITÉ	3
09/10/2025	DE_040_2025	Achat d'une parcelle de terrain cadastrée ZS 76P.Aménagement du cimetière de 'Sainte Sigolène' - ANNULÉ LE 14/10/2025		
09/10/2025	DE_041_2025	Demande de subvention association	A l'UNANIMITÉ	4

Commune de Parisot

Séance du jeudi 09 octobre 2025

Date de la convocation: 03/10/2025

Membres en exercice :
15

Présents : 11

Votants: 12

Pour: 12

Contre: 0

Abstentions: 0

neuf octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Didier DEMBLANS, Pascal NÉEL, Michelle NOUVELLON, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Anne-Sophie DEVIENNE, Fabrice LEMONNIER, Anne MARROCANO

Représentés: Isadora DANJAU représentée par Anne-Sophie DEVIENNE

Excusés: Jésus ARCA, Jean-Benoît LEPERS

Absents: Leslie CARRASCO

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Adressage au 34 Route du Pastel ,à la Rue Len de l'El, sur la Route de Mourens, l'impasse du Ruisseau ,la Route de Puybegon, la Route de Gaillac et la Route de Napagèse - DE_038_2025

auàVu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-30, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-28,

Considérant qu'il convient pour faciliter le repérage, pour le service de secours, le travail des préposés de la poste d'identifier clairement les adresses de nouveaux logements et de procéder à leur numérotage,

Considérant que l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et le numérotage des immeubles, et des maisons.

Monsieur le Maire propose de compléter le tableau de numérotation suivant :

Nomination Rue ou Route	Numéro	Nature
34 Route du Pastel	appartement 1,appartement 2,appartement 3	Appartement
Rue de Len de l'El	13 bis	Maison individuelle
Route de Mourens	1650	Maison individuelle
Route de Napagèse	905	Ateliers municipaux
Route de Puybegon	600,610	Maison individuelle
Impasse du Ruisseau	2 bis	Maison individuelle
Route de Gaillac	2648	Activité
Route de Napagèse	1450	Maison individuelle

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 081-218102028-20251009-DE_038_2025-DE

S²LOW

-ADOpte la numérotation tel que présentée

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Secretary of the session, Magali Pezous.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14 / 10 / 2025
et publié ou notifié

13/10/2025

Commune de Parisot

Séance du jeudi 09 octobre 2025

Date de la convocation: 03/10/2025

Membres en exercice :
15

neuf octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : 11

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Didier DEMBLANS, Pascal NÉEL, Michelle NOUVELLON, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Anne-Sophie DEVIENNE, Fabrice LEMONNIER, Anne MARROCANO

Votants: 12

Pour: 12

Représentés: Isadora DANJAU représentée par Anne-Sophie DEVIENNE

Contre: 0

Excusés: Jésus ARCA, Jean-Benoît LEPERS

Abstentions: 0

Absents: Leslie CARRASCO

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Validation de l'entreprise pour la mise en oeuvre du soutènement et habillage du muret au 34 Route du Pastel - DE_039_2025

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est proposé à HSP81 HABITAT SOCIAL PACT 81 que la commune prenne en charge le prolongement du soutènement entre les 3 logements et la salle des associations.

2 solutions ont été proposés :

- Démolition et reconstruction d'un muret de soutènement
- Installation de gabion de galets

Après avis de la commission aménagement et travaux, l'entreprise AGP est proposée pour la réalisation des travaux qui consiste à installer des gabions de galets. L'intégration paysagère et le montant des travaux étant plus intéressant.

Le montant des travaux est estimé à 2 965.80 € HT soit 3 558.96 € TTC.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE la proposition de l'entreprise AGP pour l'installation de gabion de galets au 34 Route du Pastel.

-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui s'y rapportent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PÉLOUS

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 081-218102028-20251009-DE-039_2025-DE

S²LOW



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 16 / 10 / 2025
et publié ou notifié

18/10/2025

Commune de Parisot

Séance du jeudi 09 octobre 2025

Date de la convocation: 03/10/2025

Membres en exercice :
15

neuf octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : 11

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Didier DEMBLANS, Pascal NÉEL, Michelle NOUVELLON, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Anne-Sophie DEVIENNE, Fabrice LEMONNIER, Anne MARROCANO

Votants: 12

Pour: 12

Représentés: Isadora DANJAU représentée par Anne-Sophie DEVIENNE

Contre: 0

Excusés: Jésus ARCA, Jean-Benoît LEPERS

Abstentions: 0

Absents: Leslie CARRASCO

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Objet: Achat d'une parcelle de terrain cadastrée ZR 229 - DE_040BIS_2025

Monsieur le Maire propose au Conseil de se porter acquéreur d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée ZR 229 d'une superficie de 1 115 m², appartenant au Consort VALAX dans le cadre de l'aménagement des liaisons piétonnes.

L'acquisition se ferait pour un montant total de 1 115.00 € soit 1€ le m².

Il est précisé que les frais afférents l'acquisition (frais notariés, frais de bornage) sont à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE l'acquisition de terrain dans les conditions évoquées ci-dessus

-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui s'y rapportent.

Il est précisé que M.VALAX Didier s'est abstenu de participer à la présente délibération dû à son implication dans la procédure de cession de cette parcelle.

0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

S²LOW

ID : 081-218102028-20251009-DE_040BIS_2025-DE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14 / 10 / 2025
et publié ou notifié

18/10/2026

A large, stylized handwritten signature in black ink, located to the right of the official stamp.

Commune de Parisot**Séance du jeudi 09 octobre 2025**

Date de la convocation: 03/10/2025

Membres en exercice :
15*neuf octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER***Présents : 11****Présents :** Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Didier DEMBLANS, Pascal NÉEL, Michelle NOUVELLON, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Anne-Sophie DEVIENNE, Fabrice LEMONNIER, Anne MARROCANO**Votants: 12****Pour: 12****Représentés:** Isadora DANJAU représentée par Anne-Sophie DEVIENNE**Contre: 0****Excusés:** Jésus ARCA, Jean-Benoît LEPERS**Abstentions: 0****Absents:** Leslie CARRASCO**Secrétaire de séance:** Magali PEZOUS**Objet: Demande de subvention association - DE_041_2025**

Vu la nomenclature M57,
Vu le budget primitif 2025,
Vu les demandes reçues par différentes associations du territoire,
Vu la délibération 2020-52 du 08/10/2020 par laquelle le Conseil municipal fixe notamment les principes généraux d'attribution,

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal a fixé par délibération les principes généraux de subventions aux associations :

- Examen en commission d'action sociale,
- Dossier de candidature (dernier compte-rendu d'assemblée générale, avec rapport moral et financier, présentation de la destination de la subvention et objectif recherché, présentation du nombre d'adhérents ou de bénéficiaires de la commune.

S'agissant d'une demande pour le financement d'un voyage scolaire intitulé "Découverte du milieu montagnard" et vu le nombre important de 16 élèves de Parisot concernés.

Monsieur le Maire présente au Conseil la proposition de subvention 2025 aux associations

Association	vocation	montant
Association sportive Le Clézio de Lisle sur Tarn	Association extra municipale à vocation sportive	150.00 €

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

S²LOW

ID : 081+218102028-20251009-DE_041_2025-DE

-APPROUVE le principe d'attribution des montants des subventions tel que présentes,

0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Magali PEZOUS



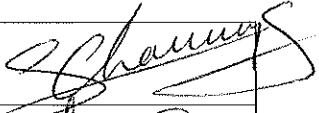
A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the meeting, Magali PEZOUS.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14 / 10 / 2025
et publié ou notifié

18/10/2025

CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 OCTOBRE 2025

Délibérations prises du numéro 38-41

Maire	CHARRUYER Sébastien	
Secrétaire de séance	PEZOUS Magali	